

« Les quotas Inami, ce n'est pas la priorité »

« Se cramponner à la répartition 60/40 pour les numéros Inami est une ineptie totale ». **Alda GREOLI**

144

communes wallonnes sont en pénurie de médecins généralistes

Nouvelle conférence interministérielle ce lundi sur le sujet brûlant des quotas

Conférence interministérielle extraordinaire de la santé ce lundi sur le contingentement des médecins. Pour Alda Greoli, ministre wallonne de la Santé, c'est tout le système qui est à revoir

● **Interview :**
Caroline DESORBAY

Une nouvelle conférence interministérielle de la Santé sur les quotas Inami est programmée ce lundi. La ministre wallonne de la Santé, Alda Greoli (cdH) y assistera, concernée au premier chef par la pénurie de médecins généralistes qui affecte 144 communes au sud du pays.

Qu'attendez-vous de cette nouvelle rencontre autour de la question des quotas Inami qui semble se résumer à une querelle communautaire ?

Je voudrais que les responsables politiques concernés prennent de la hauteur et se posent la question suivante : demain, chaque citoyen belge aura-t-il accès à des soins de qualité, autant chez un spécialiste que chez un généraliste ? Bien plus qu'un problème communautaire, la question des numéros Inami est un problème sociétal.

Comment expliquer le refus de Maggie De Block de tenir compte

de la réalité wallonne ?

Se cramponner à la répartition 60/40 entre étudiants néerlandophones et francophones alors que la pénurie est bien plus forte en Wallonie qu'en Flandre et que les réalités sont très différentes entre le nord et le sud du pays, est une ineptie totale. Quand la N-VA, qui a imposé la répartition 60/40, était dans le gouvernement, j'entends bien que M^{me} De Block devait être coincée dans les négociations. Maintenant qu'ils ne sont plus là, elle pourrait rouvrir la discussion...

La question des quotas n'est pas primordiale selon vous ?

Non, il y a d'autres priorités comme la revalorisation des honoraires des généralistes et de certains spécialistes. Les inégalités de salaires sont en partie responsables de la pénurie. Il faudrait également renforcer la collaboration entre les différentes professions médicales et revoir le parcours de formation des méde-

cins, des dentistes, des biologistes cliniques... Le système actuel instaure une compétition permanente (examen d'entrée, stages...). Bon nombre d'étudiants se disent dégoûtés par cette concurrence alors que leur profession appelle par essence la collaboration. La ministre fédérale veut que l'on bouge à un morceau de l'édifice des soins de santé mais pour que cela fonctionne, c'est l'ensemble du système qu'il faudrait revoir.

Un membre de la commission de répartition des numéros Inami sera présent lundi. Bon ou mauvais signe ?

Difficile à dire. La commission de répartition a proposé de relever le quota de numéros Inami accordés aux étudiants francophones mais M^{me} De Block n'a pas voulu en tenir compte jusqu'ici. Mais le fait qu'elle ait avancé la conférence interministérielle de quelques semaines me paraît être un bon signal... ■

CINQ AXES

Les cinq axes prioritaires, selon Alda Greoli, ministre wallonne de la Santé, pour résoudre la pénurie de généralistes

1. Une réflexion au niveau du fédéral sur la répartition des honoraires

« Les généralistes, les pédiatres, les gériatres... sont mal payés alors qu'ils exercent des fonctions essentielles : accompagnement de la petite enfance, accompagnement du vieillissement de la population ».

2. Répartition des tâches

au sein du duo infirmier-médecin généralistes et favoriser les **pratiques groupées**. « J'aurais aimé que M^{me} De Block avance sur ce dossier car c'est une manière d'alléger le travail du généraliste et donc de le rendre plus attrayant ».

3. Mettre en place des stages permettant aux futurs médecins de tester des milieux différents : hôpital, agglomération urbaine, zone rurale « pour stimuler des envies de s'installer dans des lieux différents et pour que les hôpitaux apprennent à collaborer avec les généralistes ».

4. Poursuivre le développement de l'ensemble des capacités de transfert de données médicales sécurisées entre l'hôpital, le généraliste, « cela favorise le dialogue » entre les différents intervenants.

5. Par ailleurs, une réflexion globale sur le cursus de formation s'impose. « Je trouve intéressante la réflexion du syndicat des étudiants en médecine, partagée par l'Absym (NDLR : syndicat de médecins), de mettre en place un bachelier certifiant au terme duquel le jeune pourrait s'orienter vers la médecine, la dentisterie, la biologie clinique... »

Ah, le laxisme des Wallons...

Qu'on ne pointe plus le laxisme des dirigeants wallons pour justifier l'imbroglie des quotas et la pénurie de généralistes, martèle Alda Greoli, ministre wallonne de la Santé : « Le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) a répondu aux demandes de M^{me} De Block en instaurant un concours en fin de première année puis un examen d'entrée ».

Concernant la pénurie de médecins généralistes, la ministre cdH signale que le sous-quota a déjà été revu à la hausse l'an dernier : « On est passé de 27 % à 40 % ».

En plus du plan Impulseo (prime de 20 000 € ou 25 000 € à l'installation dans une zone de pénurie, intervention dans une partie des coûts salariaux ou des frais de télésecrétariat), un budget, en partie alimenté par des subsides européens, a été consacré à l'ouverture d'associations de santé intégrées (ASI), sorte de maisons médicales en milieu rural.

Enfin, le projet Coming (pour Collaboration Médecins Infirmiers Généralistes) a permis de mener des expériences pilotes sur les formes de collaboration entre médecins et infirmiers généralistes. **Ca.D.**